

Année scolaire 2009-2010

Parcours

Programme
**TECHNIQUES DE LA LOGISTIQUE
DU TRANSPORT
(410.AO)**

Karine Sawyer, aide pédagogique

Local 1001-5, poste 318

sawyerk@cdrummond.qc.ca

Département d'administration et de logistique, local 2318, poste tél. 262

Février 2009

Table des matières

1. FINALITÉ ET BUTS DU PROGRAMME	4
2. DEC AU BAC (ÉTUDES UNIVERSITAIRES).....	4
3. PARTICULARITÉS.....	5
4. CONDITIONS D'ADMISSION	5-6
5. STATUT DE L'ÉTUDIANT	6
6. RECONNAISSANCE DE COURS	6
7. INCOMPLET POUR UN COURS	6
8. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES	7
9. AIDE À LA RÉUSSITE	7-8
10. INCIDENCE D'UN ÉCHEC OU D'UN ABANDON D'UN COURS	8
11. PLANS DE COURS	8
12. CALENDRIER SCOLAIRE	9
13. LE PORTAIL.....	9
13.1 Cote de rendement au collégial (CRC)	9
13.2 Inscription d'un trimestre à l'autre.....	9
14. STRUCTURE DU PROGRAMME	
LA FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE.....	10-11
LA FORMATION GÉNÉRALE PROPRE	12
LA FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE	13
LA FORMATION SPÉCIFIQUE.....	14
LA GRILLE DU PROGRAMME TECHNIQUES DE LA LOGISTIQUE DU TRANSPORT	15-16
15. L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME.....	17
16. RÈGLE DE SANCTION DES ÉTUDES	18
17. LES COURS DE MISE À NIVEAU	19
18. COURS CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS	20
19. COURS CENTRE D'AIDE EN ANGLAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS.....	21

NOTE : L'ÉTUDIANT A LA RESPONSABILITÉ DE LIRE LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PARCOURS

1. FINALITÉ ET BUTS DU PROGRAMME

Finalité

La logistique du transport est une activité économique qui pourrait se définir comme étant un processus qui prend en compte la gestion de la circulation de l'information, des biens, des marchandises et des personnes soit à l'interne (en entreprise) soit à l'externe (sur un territoire donné) selon différents modes de transports.

Ce DEC en techniques de la logistique du transport vise à former des techniciens qui maîtriseront les principaux aspects de la chaîne d'approvisionnement, soit le transport des marchandises, les achats et l'approvisionnement, la gestion des stocks, l'entreposage, la distribution et le transport local, national et international selon les différents modes de transport : routier, ferroviaire, maritime, aérien et intermodal.

Buts généraux

Comme pour tous les programmes d'études au niveau collégial, le programme Techniques de la logistique du transport poursuit des buts généraux de formation de la personne et des buts spécifiques de formation de la main-d'œuvre. Ce programme vise :

- à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, les rôles, les fonctions, les tâches et les activités de la profession;
- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- à favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Finalement, le programme vise à former des personnes polyvalentes, autonomes, capables de travailler en équipe, capables de communiquer clairement en français et en anglais, capables de prendre des décisions, de faire des recherches d'information et capables de s'adapter rapidement.

2. DEC AU BAC (Orientations universitaires)

L'étudiant peut poursuivre sa formation au niveau universitaire. Cependant, il doit toujours vérifier les conditions d'admission de chaque programme et pour chaque université. Dans certains cas, l'étudiant devra avoir réussi le préalable de mathématiques 526 ou 536 ou leur équivalent. Certaines universités demandent d'avoir complété les cours de mathématiques pour sciences humaines (jusqu'à 3 cours).

Les universités qui offrent un programme universitaire en logistique et transport sont les suivantes:

- École des sciences de la gestion de l'UQAM (Baccalauréat en adm. Concentration «Gestion des opérations»),
- HEC Montréal (chaîne logistique),
- École de technologie supérieure (génie logistique),
- Université Laval BAA (concentration majeure en opérations et logistique) pour ne nommer que celles là.

3. PARTICULARITÉS

1. Formation axée sur les besoins du marché du travail :

Les cours de douanes et transit international sont de calibre égal ou supérieur à ceux accrédités par la FIATA (*Fédération Internationale des Associations de Transitaires et Assimilés*).

➤ Alternance travail études

La participation à la formule **ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES**, dès la fin de la première année et après la deuxième, permet à l'étudiant d'avoir des contacts significatifs avec le milieu de travail et d'acquérir une expérience de travail de près de six mois.

Cette participation à ce programme « ATE » n'est pas obligatoire pour obtenir le DEC. Toutefois, l'étudiant qui y participe, verra la mention stage ATE à son bulletin.

➤ Formation donnée en entreprise

Certaines entreprises d'envergure ont déjà signifié par écrit leurs intentions d'accueillir des étudiants dans le cadre d'une formation pratique au sein de leurs locaux munis d'équipements et logiciels pertinents; cette formation serait dispensée sur quelques semaines par session sous l'égide d'un formateur de l'entreprise dans un contexte pédagogique supervisé par un enseignant collégial en logistique.

2. Diversification des stratégies pédagogiques offertes dans le cadre du projet «Cégeps en réseau» avec la collaboration du cégep de Trois-Rivières et celui de Lévis-Lauzon.

- Regroupement intercollégial des étudiants en classe et sur le terrain
- Accès à un réseau de ressources spécialisées pour dispenser des modules de formation ou des applications
- Formation à distance en mode synchrone (simultanéité de la formation)
- Formation à distance en mode asynchrone (disponibilité de la formation en ligne)
- Utilisation de différents outils de communication et de télé-collaboration de type vidéoconférence (fenêtre de téléprésence) ou plateforme d'échanges (VIA)
- Expérimentation de différentes activités pédagogiques à teneur technologique: mots entrecroisés en ligne, évaluation interactive auto-corrigée, exercices formatifs multi-médias (capsule audio et vidéo).

4. CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au collégial en logistique du transport, il faut :

1. satisfaire aux conditions générales d'admission au collégial;
2. satisfaire à la condition particulière d'admission au programme, à savoir : Mathématiques 436 ou l'équivalent.

La preuve de la réussite des conditions générales d'admission au collégial et de la condition particulière est exigée pour le 15 août.

De plus, des exigences particulières d'admission sont imposées à certains étudiants :

- un cours de mise à niveau en français si les résultats obtenus au secondaire en Écriture (510) se situent entre 60% et 65% et en Français, note globale (536) entre 60% et 70%;
- un test pour juger de la maîtrise de la langue d'enseignement si les études secondaires ont été suivies dans une autre langue que le français. Le résultat au test peut mener à l'imposition d'une formation d'appoint particulière ou entraîner un refus d'admission;

- un test pour juger de la maîtrise de la langue anglaise si les études secondaires ont été suivies à l'extérieur du Canada;
- un étalement du programme d'études si la qualité du dossier scolaire l'exige;
- un programme d'encadrement particulier si les résultats obtenus au secondaire (MGS) sont inférieurs à 70%;
- un contrat d'études si vous avez échoué plus d'un cours à votre dernier trimestre au collégial ou si vous avez échoué deux fois le même cours.

Il est à noter que les étudiants soumis à un programme d'encadrement particulier (PEP) ou à un contrat d'études doivent signer un contrat via *Le Portail du Cégep de Drummondville*. Tant que l'étudiant ne signe pas son contrat, il n'a pas accès à son horaire. Les contrats d'études sont imposés pour le trimestre en cours. L'évolution du dossier de réussite de l'étudiant sera prise en compte pour la suite. Les coordonnateurs des comités de programme seront informés, dès le début du trimestre, du nom des étudiants de leur programme qui sont visés par les contrats d'études.

Notes : 1. L'admission de candidats en provenance *d'autres collèges* demande l'étude complète du cheminement du candidat

4.1 Programme d'études amorcé au trimestre d'hiver

L'étudiant qui amorce un programme d'études à un trimestre d'hiver devra normalement prévoir un trimestre ou une année de plus que le temps normalement requis pour compléter ce programme.

5. STATUT DE L'ÉTUDIANT

Pour être reconnu à temps plein, l'étudiant doit être inscrit à quatre cours minimum ou suivre cent quatre-vingts heures de cours durant un trimestre (douze heures par trimestre). L'étudiant inscrit à moins de quatre cours ou qui suit moins de cent quatre-vingts heures de cours durant un trimestre aura un statut temps partiel.

À moins d'être déclaré en fin de DEC, des frais de scolarité sont exigés aux étudiants à temps partiel.

6. RECONNAISSANCE DE COURS (Substitution ou équivalence)

Certains cours réussis dans une autre version du programme ou dans un autre programme ou dans le cadre d'une immersion en langue peuvent être comptabilisés. Le règlement pédagogique et la PIEA donnent l'information quant à la procédure à suivre. En tout temps, l'étudiant peut consulter sa conseillère pédagogique.

7. INCOMPLET pour un cours

Il existe deux types d'incomplet : un incomplet permanent et un incomplet temporaire (article 4.8 de la PIEA).

- **incomplet temporaire** : La mention IT apparaît au bulletin d'études collégiales lorsqu'un étudiant qui, à cause de raisons majeures, ne peut respecter les délais relatifs à la *dernière évaluation*. Il peut alors se voir attribuer la mention «incomplet temporaire». L'incomplet temporaire de cours consiste en un délai exceptionnel accordé à un étudiant pour se voir attribuer la note finale d'un cours. La mention devra être remplacée par une note finale dans un délai fixé par l'enseignant, mais n'excédant pas un trimestre. Il s'agit d'une entente entre l'étudiant et l'enseignant. L'enseignant et l'étudiant doivent signer le formulaire prévu à cet effet.
- **incomplet permanent** : La mention IN apparaît au bulletin d'études collégiales lorsqu'elle traduit un cas de force majeure justifiant un incomplet permanent pour l'étudiant. L'étudiant doit s'adresser à son conseiller pédagogique afin de lui faire part de sa situation. Il lui remettra, alors, le formulaire «Rapport médical» qu'il devra faire compléter par le professionnel concerné. Lorsque le rapport médical, dûment rempli, est remis au conseiller pédagogique, ce dernier s'assure de faire le suivi auprès du registraire. Si tout est conforme la mention IN apparaît au dossier de l'étudiant.

La distinction entre les deux types d'incomplet ainsi que les règles et les procédures à suivre sont indiquées dans la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA, article 4.8) et le règlement pédagogique (article 8) .

8. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

En plus de bénéficier de cours de qualité, les étudiants de ce programme participeront à plusieurs activités éducatives : conférence, implication sociale, stages, collaboration inter-collégiale à partir de la fenêtre de téléprésence et de VIA, visites industrielles, travaux scolaires sur le terrain (observation, recherche, validation). De plus, les étudiants de Techniques de logistique et transport ont l'occasion de socialiser et d'échanger avec les étudiants de leur programme d'études (1^{ère}, 2^e et 3^e année) dans le cadre des activités programmes organisées sur une base volontaire: 5 à 7, souper de trimestre, décoration d'arbre de Noël, soirée de cabane à sucre, etc

9. AIDE À LA RÉUSSITE

Au Cégep de Drummondville, on met tout en œuvre pour aider l'étudiant à développer son autonomie et la prise en charge de ses études. À différents niveaux, l'étudiant est identifié comme une personne qui agit sur sa formation. En effet, l'étudiant est appelé à faire ses démarches de façon autonome et responsable dans tous les gestes qu'il doit poser :

- dans sa démarche d'admission;
- dans le choix de son programme d'études;
- dans le choix de ses cours, lorsque requis;
- dans sa démarche d'information;
- dans la réalisation de ses apprentissages scolaires;
- dans sa demande d'aide lorsqu'il en a besoin;
- dans la planification de ses activités.

Comme la réussite est au cœur des priorités du Cégep de Drummondville, le Collège s'est doté d'un *Plan de réussite*. Un dépliant expliquant les grandes lignes de ce plan vous sera remis. Vous y trouverez les principaux objectifs du *Plan de réussite* et une liste des différentes personnes intervenant dans votre cheminement scolaire. N'hésitez pas à les consulter afin d'obtenir de l'aide.

Dans toutes ces actions, l'étudiant a la responsabilité initiale de faire ce qu'il a à faire dans le respect de certaines normes, dans des délais prescrits, selon des modalités déterminées. En un mot, il est appelé à poser des gestes de façon responsable dans la poursuite de ses fins. Nul besoin d'insister sur le fait que l'étudiant responsable peut s'éviter certaines déceptions, notamment en respectant les délais fixés. Le CÉGEP met à la disposition de l'étudiant les ressources et les outils lui facilitant ses démarches. C'est pour faciliter la compréhension du programme de l'étudiant, pour lui permettre de faire des choix éclairés, en connaissance de cause, que le document PARCOURS a été élaboré.

La Direction des études du Cégep de Drummondville met au service des étudiants différentes mesures d'aide à la réussite et à l'apprentissage. Des projets programme, un encadrement individualisé, l'inscription à un centre d'aide comptent parmi les moyens mis de l'avant par le collège pour soutenir les étudiants dans leur projet de formation.

Des projets programmes sont offerts aux étudiants afin de favoriser leur réussite. Les enseignants ont mis sur pied un programme d'encadrement qui offre à des étudiants en difficulté l'aide d'un tuteur. De plus, les enseignants sont disponibles pour recevoir les étudiants à leur bureau.

Le Centre d'information scolaire et professionnelle est situé au local 1001. Le Centre est ouvert tous les jours de la semaine. Vous y trouvez des documents d'information sur les programmes d'études (au collégial, à l'université et au secondaire professionnel), le nom des établissements offrant la formation et les exigences spécifiques pour y être admis.

Les programmes d'études sont nombreux et variés. Les exigences liées à l'admission peuvent varier d'un établissement à l'autre. L'étudiant a la responsabilité de s'informer.

La conseillère pédagogique responsable du programme et la conseillère en orientation sont des ressources précieuses. N'hésitez pas à vous y référer.

LES CENTRES D'AIDE :

- < en français local 2207
- < en méthodologie du travail intellectuel local 2207
- < en langues local 2207
- < en logistique local 2318

Le Centre d'apprentissage intégré (local 2207) met à la disposition des étudiants des ouvrages dans tous les domaines d'études. Un personnel qualifié est disponible pour aider les étudiants.

9.1 Étalement volontaire du programme

Un étudiant peut demander un étalement de son programme d'études sur un trimestre ou une année de plus que le temps normalement requis. L'étalement du programme peut aider certaines personnes qui ont des responsabilités familiales, des difficultés d'apprentissage, des obligations personnelles à mieux organiser leur temps d'études et ainsi se placer dans une situation favorable à leur réussite.

10. INCIDENCE D'UN ÉCHEC OU D'UN ABANDON D'UN COURS

Des situations particulières (ex : échec, abandon, incomplet, etc.) peuvent entraîner un retard dans le cheminement ou la fin de D.E.C. de l'étudiant. Afin d'éviter de retarder d'un trimestre, voire d'une année, la fin de ses études, l'étudiant peut alors décider de suivre un cours par correspondance ou un cours d'été. Pour cet étudiant, le Cégep de Drummondville offre à toutes les sessions, incluant la session d'été, la possibilité de s'inscrire à des cours par correspondance. De plus, bien que le Cégep de Drummondville n'offre pas en ses lieux de cours d'été, il est tout de même possible de suivre un tel cours dans un autre collège (ex : Cégep de Sherbrooke, Cégep de Trois-Rivières, Cégep de St-Hyacinthe, etc.). Dans les deux cas, il s'agira d'un cours suivi en commandite et qui sera reconnu par notre collègue.

Enfin, pour connaître les modalités et les frais d'inscription à un cours d'été ou par correspondance, l'étudiant doit obligatoirement rencontrer le conseiller pédagogique de son programme d'études.

11. PLANS DE COURS

Le plan de cours est présenté dès le premier cours. Le plan de cours donne des précisions sur la place du cours dans le programme, le contenu du cours, les activités d'apprentissage, les modalités d'évaluation, la pondération accordée à chacune des évaluations, les moments prévus pour les évaluations, les exigences quant à la présence et à la participation au cours, notamment.

11.1 Révision de note en cours de trimestre

L'étudiant peut, s'il le désire, obtenir une révision de l'évaluation d'un travail ou d'un examen. Toutefois, les règles diffèrent selon que cette demande s'effectue en cours de trimestre ou à la fin de ce dernier.

Pour une *révision de note en cours de trimestre*, les modalités changent selon le cours auquel l'étudiant est inscrit. Il devra donc se référer au plan de cours qui présente normalement la démarche à suivre. Sinon, il peut se référer à la PDEA (Politique départementale d'évaluation des apprentissages) à laquelle se rattache le cours pour lequel il demande une révision. De façon générale, la demande de révision de note se fait auprès de l'enseignant du cours visé. Si la réponse de l'enseignant n'est pas à la satisfaction de l'étudiant et qu'il se croit toujours lésé dans ses droits, il peut amener sa demande de révision de note auprès du coordonnateur de département concerné qui voit, alors, à former un comité.

Pour une *révision de note finale*, les modalités sont identiques peu importe le programme auquel l'étudiant est inscrit. Ce dernier doit donc se référer à l'article 4.6 de la PIEA (Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages). Par ailleurs, les règles et procédures sont clairement présentées sous l'article 10 du règlement pédagogique numéro 3.

12. CALENDRIER SCOLAIRE

Le calendrier scolaire précise notamment les dates du début et la fin du trimestre, du début et la fin de la période d'examens, la date limite pour abandonner un cours, la semaine de mise à jour et de lecture. Le calendrier scolaire est présenté dans l'Agenda guide remis aux étudiants en début d'année scolaire ou sur le site du Cégep de Drummondville : www.cdummond.qc.ca puis cliquez sur vie étudiante et calendrier scolaire.

13. LE PORTAIL

Le Cégep de Drummondville utilise *le Portail du Cégep de Drummondville*, service en ligne, disponible aux étudiants à l'adresse suivante : <http://portail.cdummond.qc.ca> puis cliquez sur l'onglet Ma Zone /Mon dossier. L'étudiant s'y réfère pour le choix de cours, la consultation et la remise de l'horaire, la modification de l'horaire, la grille de cheminement, les résultats aux évaluations, la fréquentation scolaire, le dossier personnel, le relevé de notes. Chaque étudiant y a aussi une adresse courriel et un espace sur le serveur du collègue.

Les étudiants ont aussi accès à Repères. Ce site contient des informations très utiles pour l'étudiant qui souhaite s'informer sur les programmes d'études, les professions, les établissements scolaires et le marché du travail.

13.1 COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC)

La CRC est utilisée par les universités lorsqu'une sélection s'impose principalement en raison du contingentement. La CRC combine pour chaque cours suivi par un étudiant deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe et un indicateur de la force relative de ce groupe. Les cours échoués à un premier trimestre d'inscription au collégial ne comptent que pour le quart des unités qui leur sont attribuées. La plupart des cotes de rendement se situent entre 15 et 35.

13.2 INSCRIPTION D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE

L'étudiant utilise *Le Portail* pour procéder à son inscription pour un trimestre. La proposition de choix de cours pour le trimestre est normalement transmise en octobre, en vue du trimestre d'hiver et en mars, en vue du trimestre d'automne. L'étudiant doit confirmer les cours transmis en respectant les dates indiquées. La confirmation de la proposition de choix de cours se fait même si l'étudiant envisage un changement de programme. Le changement de programme s'effectue par la suite, lors d'une rencontre avec le conseiller pédagogique.

14. STRUCTURE DU PROGRAMME TECHNIQUES DE LA LOGISTIQUE DU TRANSPORT

Un programme de diplôme d'études collégiales comprend quatre composantes :

A. Une composante de formation générale commune

langue d'enseignement et littérature (français) ----- >	7 1/3 unités, 3 cours
langue seconde (anglais) ----->	2 unités, 1 cours
philosophie ----->	4 1/3 unités, 2 cours
éducation physique ----->	3 unités, 3 cours

B. Une composante de formation générale propre

langue d'enseignement et littérature français ----->	2 unités, 1 cours
langue seconde (anglais) ----->	2 unités, 1 cours
philosophie ----->	2 unités, 1 cours

C. Une composante de formation générale complémentaire

choix d'activités d'apprentissage dans deux domaines permis ou dans les deux ensembles d'un même domaine. ----->	4 unités, 2 cours
--	-------------------

TOTAL EN FORMATION GÉNÉRALE -----> 26 2/3 unités, 14 cours

D. Une composante de formation spécifique

Cette composante comprend des cours dans différents domaines : mathématique, géographie, anglais, psychologie, technique de bureautique, administration et logistique du transport : -----> 61 unités, 33 cours

LA FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

La formation générale commune est similaire pour tous les programmes de diplôme d'études collégiales (DEC). Elle totalise 16 2/3 unités (9 cours) réparties comme suit :

- ♦ 3 cours de français, langue d'enseignement et littérature, 7 1/3 unités;
- ♦ 2 cours de philosophie, 4 1/3 unités;
- ♦ 1 cours d'anglais, langue seconde, 2 unités;
- ♦ 3 cours d'éducation physique, 3 unités.

(Chacun des cours de formation générale commune correspond à un objectif de formation traduit par un énoncé de compétence).

A. Le français, langue d'enseignement et littérature

Pour accéder au cours suivant, l'étudiant doit avoir réussi le cours précédent.

- ◆ 601-101-04 Écriture et littérature
Objectif 0001 : Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques;
- ◆ 601-102-04 Littérature et imaginaire
Objectif 0002 : Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques;
- ◆ 601-103-04 Littérature québécoise
Objectif 0003 : Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Remarque : Les étudiants inscrits au cours de mise à niveau en français suivent ce cours au même trimestre que le cours Écriture et littérature.

B. La philosophie

Le premier cours est préalable au second.

- ◆ 340-103-04 Philosophie et rationalité
Objectif 00B1 : Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle;
- ◆ 340-102-03 L'être humain
Objectif 000E : Discuter des conceptions de l'être humain.

C. L'anglais, langue seconde

L'objectif général visé est d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. L'étudiant doit au préalable se soumettre à un test de classement (adressez-vous au comptoir du secrétariat pédagogique pour en connaître les dates). Les résultats obtenus au test et les résultats obtenus au secondaire déterminent le niveau de classement de l'étudiant.

- ◆ 604-100-03 Anglais de base (niveau 1)
Objectif 0015 : Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- OU ◆ 604-101-03 Langue anglaise et communication (niveau 2)
Objectif 0007 : Communiquer en anglais avec une certaine aisance;
- OU ◆ 604-102-03 Langue anglaise et culture (niveau 3)
Objectif 0008 : Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires;
- OU ◆ 604-103-03 Culture anglaise et littérature (niveau 4)
Objectif 0009 : Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

D. L'éducation physique

Les deux premiers cours sont préalables au troisième cours.

- ◆ 109-103-02 Santé et éducation physique
Objectif 0064 : Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé;
- ◆ 109-104-02 Activité physique
Objectif 0065 : Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique;
- ◆ 109-105-02 Intégration de l'activité physique à son mode de vie
Objectif 0066 : Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Les cours offerts en éducation physique sont présentés dans un Parcours spécifique. À noter : le nombre d'étudiants inscrits détermine si ce cours offert sera donné. De plus, certains cours sont contingentés.

Le portail du Cégep de Drummondville permet à l'étudiant d'avoir une brève description des cours offerts en éducation physique.

LA FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Tous les programmes menant au DEC comportent des éléments de formation générale propres au programme. La formation générale propre permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Les cours de formation générale propre sont suivis après les cours de formation générale commune. Ils totalisent 6 unités (3 cours) ainsi répartis :

- ◆ 1 cours de langue d'enseignement et littérature, 2 unités;
 - ◆ 1 cours de langue seconde (anglais), 2 unités;
 - ◆ 1 cours de philosophie, 2 unités.
- (Chacun des cours de formation générale propre correspond à un objectif de formation traduit en énoncé de compétence).

A. Langue d'enseignement et littérature (préalable absolu : 601-103-04 Littérature québécoise)

- ◆ Objectif 000K : Produire différents types de discours oraux et écrits.

B. Anglais, langue seconde (préalable absolu : avoir réussi le cours d'anglais de la formation générale commune)

Le niveau du cours de formation générale propre en anglais dépend du niveau du cours de formation générale commune suivi par l'étudiant. L'étudiant poursuit ses apprentissages de l'anglais selon le même niveau.

- ◆ 604-CAT-03 : Anglais propre, ensemble transitoire (niveau 1)
Objectif 0016 : Communiquer en anglais de façon simple, en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études
- OU ◆ 604-CAA-03 : Anglais propre, ensemble 1
Objectif 000M: Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études; (niveau 2)
- OU ◆ 604-CAB-03
Objectif 000N : Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études; (niveau 3)
- OU ◆ Objectif 000P : Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours. (niveau 4)
(604-CAC-03)

C. Philosophie (préalable relatif : 340-102-03 L'être humain)

- ◆ Objectif 000T : Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

LA FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Les étudiants inscrits à un programme menant au DEC doivent réussir 2 cours (4 unités) de formation générale complémentaire. Pour chaque domaine, il y a 2 ensembles de cours (sauf pour les langues modernes). Les cours de l'ensemble 1 ont une portée plus générale, plus globale; ce sont des cours de type *initiation+, *introduction+. Les cours de l'ensemble 2 ont une portée à la fois plus limitée et plus approfondie: c'est l'étude des problématiques particulières ou d'apprentissages plus spécifiques. La formation complémentaire permet à l'étudiant de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme.

Logistique de transport - domaines permis :

Domaine 1 : Sciences humaines

- ◆ Objectif 000V : Situer l'apport particulier des Sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1)
- ◆ Objectif 000W : Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux Sciences humaines (ensemble 2)

Domaine 2 : Culture scientifique et technologique

- ◆ Objectif 000X : Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1);
- ◆ Objectif 000Y : Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2).

Domaine 3 : Langue moderne

- ◆ Objectif 000Z : Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1);
- ◆ Objectif 0010 : Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2);
- ◆ Objectif 0067 : Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (ensemble 3).

Domaine 5 : Art et esthétique

- ◆ Objectif 0013 : Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1);
- ◆ Objectif 0014 : Réaliser une production artistique (ensemble 2).

L'étudiant peut choisir ses cours complémentaires dans deux domaines différents ou dans un même domaine. L'étudiant qui choisit un seul domaine doit suivre un cours de l'ensemble 1 et un cours de l'ensemble 2

Le document *Parcours, cours complémentaires*, disponible au secrétariat de votre conseiller pédagogique local 1001-2, ainsi que le *Portail* présentent une description des cours offerts en formation complémentaire.

À noter : le nombre d'étudiants inscrits à un cours offert déterminera si le cours est donné. De plus, certains cours sont contingentés.

LA FORMATION SPÉCIFIQUE

Le programme Techniques de la logistique du transport est conçu pour atteindre les 24 compétences suivantes. Chaque compétence couvre un ou plusieurs cours.

Liste des compétences

- 00N1 Analyser les fonctions de travail
- 00N2 Établir des relations professionnelles
- 00N3 Traiter l'information
- 00N4 Résoudre des problèmes de mathématiques appliqués à la logistique
- 00N5 Faire une étude sur les frais d'exploitation des services de logistique
- 00N6 Assurer le service à la clientèle
- 00N7 Effectuer des recherches d'information sur les lois et les règlements sur le transport
- 00N8 Faire une étude sur la mise en marché des services de logistique
- 00N9 Établir une stratégie de gestion des approvisionnements et des stocks
- 00NA Choisir des moyens de transport
- 00NB Établir des itinéraires
- 00NC Effectuer l'achat et la vente des services de logistique
- 00ND Superviser du personnel
- 00NE Organiser le transport national des marchandises
- 00NF Gérer les opérations en transport routier
- 00NG Communiquer en anglais avec la clientèle et les fournisseurs
- 00NH Effectuer des recherches d'information sur les accords économiques internationaux
- 00NJ Organiser le transport international des marchandises
- 00NK Assurer le dédouanement des marchandises
- 00NL Établir des rapports techniques
- 00NM Assurer la réception des marchandises
- 00NN Assurer l'entreposage des marchandises
- 00NP Assurer l'expédition des marchandises
- 00PO Organiser le transport de personnes

Techniques de la logistique du transport

410.A0 - 3 ans

MARS 2007

C = Compétence P = Périodes U = Unités H-C = heures contact en classe total = en classe et travail personnel

1 ^{er} TRIMESTRE (27 périodes H-C, total 45 périodes)				2 ^e TRIMESTRE (26 périodes H-C, total 41 périodes)			
C	P	U		C	P	U	
<u>Formation générale commune</u>				<u>Formation générale commune</u>			
601-101-04	Écriture & littérature	0001	2-2-3 2 1/3	* 601-102-04	Littérature & imaginaire	0002	3-1-3 2 1/3
604-10X-01	Anglais (selon test)		2-1-3 2				
	(Compétence 0015 ou 0007 ou 0008 ou 0009)						
<u>Formation spécifique</u>				<u>Formation spécifique</u>			
201-MAL-DM	Math. appliquées à la logistique	N4	2-1-2 1 2/3	* 201-RET-DM	Recherche opérationnelle en transport	N4	2-1-2 1 2/3
320-GET-DM	Géographie des transports	NB	1-2-2 1 2/3	350-RP1-DM	Relations professionnelles	N2	1-2-1 1 1/3
410-AFE-DM	Frais d'exploitation	N5	2-1-2 1 2/3	410-TDR-DM	Initiation au droit et à la recherc. juridique	N7	1-2-1 1 1/3
410-TLT-DM	Professions logistique et transport	N1, NL	1-2-1 1 1/3	410-ASC-DM	Service à la clientèle	N6	1-2-1 1 1/3
410-TMT-DM	Modes de transport	NA	2-2-3 2 1/3	* 410-TTL-DM	Principes de transp. et de logistique	NA	1-2-2 1 2/3
360-LT1-DM	Informatique appliquée à la logistique	N3	1-3-2 2	* 410-TTT-DM	Tarifcation en transport	N5	2-2-2 2

Stage 1 : Début juin à la mi-août

3 ^e TRIMESTRE (27 périodes H-C, total 45 périodes)				4 ^e TRIMESTRE (26 périodes H-C, total 42 périodes)			
C	P	U		C	P	U	
<u>Formation générale commune</u>				<u>Formation générale commune</u>			
340-103-04	Philosophie et rationalité	00B1	3-1-3 2 1/3	109-103-02	Santé et éducation physique	0064	1-1-1 1
* 601-103-04	Littérature québécoise	0003	3-1-4 2 2/3	* 340-102-03	L'être humain	000E	3-0-3 2
<u>Formation spécifique</u>				<u>Formation générale propre</u>			
383-AE1-DM	Accords économiques internationaux	NH	1-2-2 1 2/3	* 601-CAG-04	Princ. et procédés communic.	000K	2-2-2 2
410-TEM-DM	Entreposage de marchandises	NN	1-2-1 1 1/3				
* 410-TRP-DM	Transport routier	N7,NB, NF	3-3-3 3	<u>Formation spécifique</u>			
* 604-LTA-DM	Anglais appliqué à la logistique I	NG	1-3-2 2	* 410-APC-DM	Princ. de contrôle des stocks et des opérations	N9	1-2-2 1 2/3
<u>Formation générale complémentaire</u>				<u>Formation générale complémentaire</u>			
	domaines 1-2-3-5		3-0-3 2	410-ARH-DM	Gestion des ressources humaines	ND	2-1-2 1 2/3
	(Compétence 000V ou 000W ou 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010 ou 0013 ou 0014 ou 0067)			* 410-TD1-DM	Douanes 1	NK	2-1-2 1 2/3
				* 410-TN1-DM	Transport nord-américain I	NE, NJ	2-2-2 2
				* 604-LTB-DM	Anglais appliqué à la logist. 2	NG	1-3-2 2

Stage 2 : Début juin à la mi-août

5 ^e TRIMESTRE (28 périodes H-C, total 45 périodes)				6 ^e TRIMESTRE (29 périodes H-C, total 45 périodes)*			
C	P	U		C	P	U	
<u>Formation générale commune</u>				<u>Formation générale commune</u>			
109-104-02	Activité physique	0065	0-2-1 1	* 109-105-02	Intégration activité physique	0066	1-1-1 1
<u>Formation générale propre</u>				<u>Formation spécifique</u>			
* 340-CAG-03	Éthique et politique	000T	3-0-3 2	* 410-APQ-DM	Principes de la qualité	NM, NN, NP	1-2-2 1 2/3
<u>Formation spécifique</u>				<u>Formation générale complémentaire</u>			
* 410-AAV-DM	Achat et vente de services logistiques	NC	2-1-1 1 1/3		domaines 1-2-3-5		3-0-3 2
410-ARC-DM	Recherche commerciale en logistique	N8	1-2-2 1 2/3		(Compétence 000V ou 000W ou 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010 ou 0013 ou 0014 ou 0067)		
* 410-TD2-DM	Douanes 2	NK	1-2-2 1 2/3				
* 410-TN2-DM	Transport nord-américain 2	NE, NJ	2-2-2 2	* 410-TPF-DM	Projet d'intégration (ESP)	N9, NE, NJ	2-7-4 4 1/3
* 410-TTP-DM	Principes d'approvisionnement	N9	1-2-2 1 2/3	* 410-TPL-DM	Planification stratégique en logistique	N8	2-2-2 2
410-TPE-DM	Transport de personnes	P0	2-2-2 2	* 410-TRE-DM	Réception et expédition	NM, NP	1-3-2 2
* 410-TT1-DM	Transport international 1	NJ	2-1-2 1 2/3	* 410-TT2-DM	Transport international 2	NJ	2-2-2 2

Techniques de la logistique
du transport 410.A0 - 3 ans

A. Contenu du programme (47 cours - 87 unités 2/3)

Une composante de formation générale commune à tous les programmes d'études :

Langue d'enseignement et littérature (Compétence 0001, 0002, 0003)	:	7 1/3 unités (3 cours)
Langue seconde (fonction du classement)	:	2 unités (1 cours)
Philosophie (Compétence 00B1, 000E)	:	4 1/3 unités (2 cours)
Éducation physique (Compétence 0064, 0065, 0066)	:	3 unités (3 cours)

Une composante de formation générale propre au programme d'études :

Langue d'enseignement et littérature (Compétence 000K)	:	2 unités (1 cours)
Langue seconde (fonction du classement)	:	2 unités (1 cours)
Philosophie (Compétence 000T)	:	2 unités (1 cours)

Une composante de formation générale complémentaire aux autres composantes du programme d'études: (4 unités – 2 cours)

Domaine 1 : sciences humaines (Compétence 000V, 000W)	Deux cours (4 unités) choisis dans un ou deux des domaines permis.
Domaine 2 : culture scientifique et Technologique (Compétence 000X, 000Y)	Pour un même domaine, les cours doivent être choisis dans deux ensembles différents.
Domaine 3 : langues modernes (Compétence 000Z, 0010, 0067)	Consultez le Parcours pour connaître la liste des cours offerts.
Domaine 5 : art et esthétique (Compétence 0013, 0014)	

Une composante de formation spécifique composée de 33 cours (61 unités). Ces cours visent à permettre l'atteinte des compétences :

00N1	Analyser les fonctions de travail
00N2	Établir des relations professionnelles
00N3	Traiter l'information
00N4	Résoudre des problèmes de mathématiques appliqués à la logistique
00N5	Faire une étude sur les frais d'exploitation des services de logistique
00N6	Assurer le service à la clientèle
00N7	Effectuer des recherches d'information sur les lois et les règlements sur le transport
00N8	Faire une étude sur la mise en marché des services de logistique
00N9	Établir une stratégie de gestion des approvisionnements et des stocks
00NA	Choisir des moyens de transport
00NB	Établir des itinéraires
00NC	Effectuer l'achat et la vente des services de logistique
00ND	Superviser du personnel
00NE	Organiser le transport national des marchandises
00NF	Gérer les opérations en transport routier
00NG	Communiquer en anglais avec la clientèle et les fournisseurs
00NH	Effectuer des recherches d'information sur les accords économiques internationaux
00NJ	Organiser le transport international des marchandises
00NK	Assurer le dédouanement des marchandises
00NL	Établir des rapports techniques
00NM	Assurer la réception des marchandises
00NN	Assurer l'entreposage des marchandises
00NP	Assurer l'expédition des marchandises
00PO	Organiser le transport de personnes

B Les règles de sanction des études stipulent : *qu'un diplôme d'études collégiales sera décerné à l'étudiant qui aura réussi tous les cours de son programme d'études, aura réussi l'épreuve synthèse propre à son programme et, le cas échéant, aura réussi les épreuves uniformes imposées par le ministre.* Pour être inscrit à l'épreuve synthèse de programme et au cours de rattachement (410-TPF-DM), l'étudiante ou l'étudiant est en fin de DEC au trimestre en cause ou au trimestre subséquent. L'épreuve synthèse de programme prend la forme d'une étude de cas ou d'un problème réel vécu en entreprise et demande à l'élève d'appliquer un processus de résolution de problème, il s'agit d'une application pratique. Elle sert à évaluer l'atteinte de l'ensemble des compétences du programme.
Par ailleurs, tous les étudiants inscrits au cours *Littérature québécoise* (60110304) sont convoqués à l'épreuve uniforme en Langue d'enseignement et littérature à la date imposée par le ministre.

C. Liste des cours ayant des préalables spécifiques:

PRÉALABLE(S)		PRÉALABLE(S)	
109-105-02.....P.A.	109-103-02 et 109-104-02	410-TPL-DM.....PA	410-ARC-DM
340-102-03P.A.	340-103-04	410-TTL-DM.....PR	410-TMT-DM
340-CAG-03P.R.	340-102-03	410-TRE-DM.....PA	410-TEM-DM
201-RET-DM.....PR	201-MAL-DM et PR 320-GET-DM	410-TRP-DM.....PR	410-TTT-DM
410-AAV-DM.....PR	410-TTL-DM	410-TT1-DM.....PR	410-TN1-DM
410-APC-DM.....PR	410-TTL-DM	410-TT2-DM.....PA	410-TT1-DM
410-APQ-DMPR	410-TPP-DM	410-TTT-DM.....PA	201-MAL-DM et
410-TD1-DMPR	383-AE1-DMPR	320-GET-DM
410-TD2-DMPA	410-TD1-DM	601-102-04.....P.A.	601-101-04
410-TN1-DMPA	410-TRP-DM	601-103-04.....P.A.	601-102-04
410-TN2-DMPA	410-TN1-DM	601-CAG-04.....P.A.	601-103-04
410-TPP-DM.....PR	410-APC-DM	604-LTA-DM.....PR	604-CAX-03
410-TPF-DMPA	410-TPP-DM, PA 410-TN2-DM et	604-LTB-DM.....PA	604-LTA-DM
.....PA	410-TD2-DM		

P.A. Préalable absolu: signifie que le cours doit avoir été réussi.

P.R. Préalable relatif: signifie que le cours doit avoir été suivi avec une note minimal de 50 %.

D. Certains programmes universitaires peuvent avoir des exigences particulières d'admission. Veuillez consulter votre conseillère pédagogique ou le conseiller en orientation pour toute information supplémentaire.

15. L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME

Une des conditions à rencontrer pour se voir décerner un diplôme d'études collégiales est la réussite de l'épreuve synthèse de programme.

L'étudiant inscrit au programme Techniques de logistique du transport sera inscrit à l'épreuve synthèse de programme s'il est en fin de programme au trimestre en cause ou au trimestre subséquent.

Pour être soumis à l'épreuve synthèse de programme, il devra :

- * être au 6^e trimestre de la formation spécifique;
- * être inscrit ou avoir réussi le cours de français 601-103-04;
- * être inscrit ou avoir réussi au cours de philosophie 340-102-03;
- * être inscrit ou avoir réussi le cours d'anglais commun;
- * être inscrit ou avoir réussi le 2^e cours de formation générale commune en éducation physique;

L'épreuve synthèse en Techniques de logistique du transport est rattachée au cours 410-TPF-DM du 6^e trimestre se veut une synthèse appliquée des principales connaissances acquises tout au long de vos études collégiales. Ce cours est à caractère pratique, c'est-à-dire orienté vers la solution de problèmes réels au sein d'entreprises dans lesquelles le cours/projet se déroule.

L'épreuve synthèse de programme, administrée au cegep à la fin du cours porteur 410-TPF-DM, prend la forme d'une étude de cas ou d'un problème réel en entreprise, résumée dans un cahier de charges qui est remis à l'élève, au moins, une semaine avant l'examen. Cette épreuve demande à l'élève d'appliquer le processus de résolution de problèmes pertinents à chacun des quatre axes de développement du programme 410A0. La réussite de l'épreuve synthèse est obligatoire pour le D.E.C.

La réussite du cours de rattachement de l'épreuve synthèse de programme repose sur la réussite à au moins 60% de l'épreuve synthèse et la réussite à au moins 60% des objectifs (compétences) liés au cours. Un échec à l'une ou à l'autre des deux situations d'évaluation entraînera la reprise du cours.

16. RÈGLE DE SANCTION DES ÉTUDES

Pour tout programme d'études débuté à partir du trimestre d'automne 1994, un Diplôme d'études collégiales (DEC) sera décerné à l'étudiant qui aura réussi :

1. *l'ensemble des cours et des objectifs (compétences) prévus à son programme d'études (tous les cours inscrits sur la grille de cheminement du profil choisi),*
2. *l'épreuve synthèse propre à son programme (voir section précédente)*
3. *l'épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature (voir note)*
Les étudiants inscrits au cours Littérature québécoise (601-103-04) sont convoqués à l'épreuve uniforme à la date imposée par le ministre ;
Les étudiants qui ont suivi l'ancienne séquence des cours de français (cours de français obligatoires réussis avant 1994) doivent s'adresser au secrétariat pédagogique pour compléter le formulaire d'inscription à l'épreuve uniforme. Ces étudiants sont invités à s'informer auprès du conseiller pédagogique pour connaître les moyens mis à leur disposition pour se préparer l'épreuve uniforme.

Note :

Le but de l'épreuve uniforme est de vérifier que l'étudiant possède, au terme des trois cours de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte.

L'étudiant doit rédiger une dissertation critique à partir de textes littéraires sur lesquels il appuie sa réflexion.

L'étudiant dispose de quatre heures trente minutes pour prendre connaissance des textes qui lui sont présentés et pour rédiger un texte de 900 mots.

L'évaluation est faite en fonction de trois critères : la compréhension et la qualité de l'argumentation, la structure du texte de l'étudiant et la maîtrise de la langue.

17. LES COURS DE MISE À NIVEAU

FRANÇAIS MISE À NIVEAU

Ce cours est imposé à l'étudiant dont les résultats en français au secondaire se situent entre 60 et 65% en Écriture (510) et entre 60 et 70% pour la note globale (536).

OU

à l'étudiant qui démontre, par des mesures d'évaluation locales, des faiblesses dans cette matière.

La réussite du cours de mise à niveau est exigée pour accéder aux autres cours de cette discipline. Il doit donc être suivi en surplus des cours prévus au programme. Le cours Mise à niveau en français (601-003-50) est jumelé au premier cours de la séquence Écriture et littérature (601-101-04). Les deux cours ensemble commandent sept heures de cours par semaine pendant un trimestre.

MATHÉMATIQUES (201-007-50 et 201-009-50)

Nous vous informons que, pour la prochaine année scolaire, le Cégep de Drummondville offre deux cours de mise à niveau en mathématiques. Ces cours s'adressent à l'étudiant souhaitant se rendre admissible à un programme de DEC pour lequel les conditions particulières sont manquantes. Ces cours sont :

Mathématiques 436 : 201-007-50 (offert à l'automne)

Mathématiques 536 : 201-009-50 (offert à l'automne et à l'hiver).

Ces cours sont dispensés dans la mesure où il y a suffisamment d'inscriptions. À défaut, l'étudiant devra s'adresser au Service de l'éducation des adultes de sa commission scolaire.

Pour les étudiants de la région de Drummondville, veuillez vous adresser à la Commission scolaire des Chênes (tél. : 819-478-6800).

18. COURS CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS

Certains étudiants forts en français écrit peuvent devenir des aidants au Centre d'aide en français (CAF) en suivant le cours Relation d'aide appliquée en français écrit.

Vous devez être sélectionnés par les responsables du Centre d'aide en français (CAF) pour suivre ce cours. Ce cours remplace le cours de FRANÇAIS PROPRE (4^e cours).

COURS	OFFERT	REMARQUE
601-CAF-DM Pondération 2-2-2 CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS	Aut. Hiv.	Préalable : Avoir réussi un trimestre d'études collégiales. Être fort en français, faire évaluer ses compétences par les professeurs responsables.

Objectif pédagogique du cours

Maîtriser les connaissances théoriques et les habiletés nécessaires pour exercer d'une façon efficace, auprès d'étudiants de niveau collégial, une fonction d'aide dans la maîtrise du français; permettre aux étudiants d'améliorer leur connaissance de la langue maternelle et de développer des habiletés de correction de la langue et des attitudes pédagogiques adéquates.

Contenu

Formation théorique; exercices pratiques; périodes de laboratoire; perfectionnement sur le code grammatical et la composition; mises en situation pour approfondir les méthodes pédagogiques.

Méthodologie

Théorie; laboratoire : rencontres avec des étudiants en difficulté; perfectionnement.

Évaluation

Travaux pratiques; rapports de laboratoire; bilan des rencontres; travail de synthèse.

19. COURS CENTRE D'AIDE EN ANGLAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de mettre à profit leurs connaissances et leurs compétences en anglais pour aider des étudiants en difficulté. Le cours Centre d'aide en anglais, formation pour les aidants sera reconnu comme cours de formation générale propre (2^e cours).

COURS	OFFERT	REMARQUE
<p>604-CAL-DM Pondération 2-1-3</p> <p>CENTRE D'AIDE EN ANGLAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS</p>	<p>Aut.</p> <p>Hiv.</p>	<p>Préalable : Avoir réussi soit le cours Langue anglaise et culture (604-102-03) ou Culture anglaise et littérature (604-103-03) avec une note supérieure ou égale à la moyenne du groupe. Avoir des qualités de communicateur et une attitude aidante. Se soumettre à une sélection effectuée par des enseignants du département de «Langues».</p>

Objectif pédagogique du cours

Maîtriser les connaissances théoriques et les habiletés nécessaires pour exercer d'une façon efficace, auprès d'étudiants de niveau collégial, une fonction d'aide dans la maîtrise de l'anglais : compréhension écrite et orale, maîtrise des concepts grammaticaux ; amélioration de la communication écrite et orale.

Contenu

Formation théorique; exercices pratiques; périodes de laboratoire; perfectionnement sur le code grammatical de base et la communication ; mises en situation pour approfondir les méthodes pédagogiques.

Méthodologie

Théorie; laboratoire ; rencontres avec des étudiants en difficulté; perfectionnement.

Évaluation

Travaux pratiques; rapports de laboratoire; bilan des rencontres; travail de synthèse.